

PROJET PÉDAGOGIQUE



P.A.J

POINT ACCUEIL JEUNES à FONTENILLES

COMMUNE DE FONTENILLES



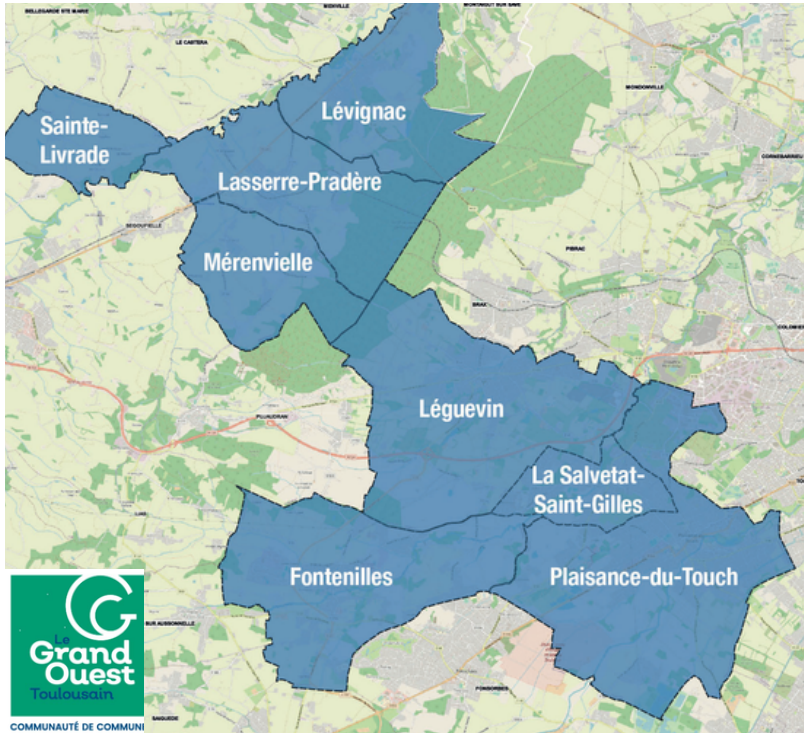
Sommaire

Présentation du territoire	3
La Commune de Fontenilles, un territoire adapté et une politique éducative engagée	3
1. Fontenilles, une commune idéalement située en Haute Garonne.....	3
2. Fontenilles, une ville en pleine expansion social et économique.....	4
3. La vie locale : Education, sports, culture et nature au coeur de Fontenilles.....	4
4. L’ancrage du PEDT dans la CTG.....	5
5. La coordination des services.....	5
6. La Gestion déléguée à LE&CGS.....	6
 Le PAJ : au plus proche des jeunes.	7
1. Le fonctionnement	7
2. Nos orientations éducatives.	9
 Évaluation	13
1. Une évaluation progressive	13
2. Les critères d’évaluation.....	13

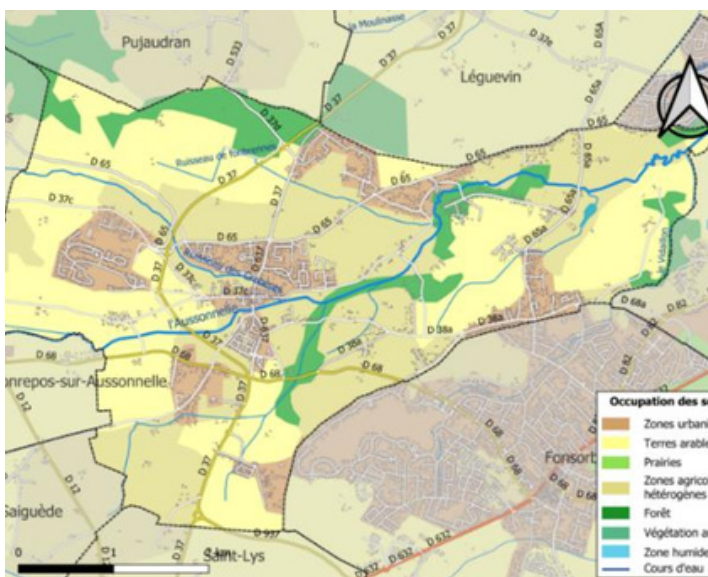
Présentation du territoire

La Commune de Fontenilles, un territoire adapté et une politique éducative engagée

A l'issue d'une consultation citoyenne, la ville a fait le choix de quitter la Communauté de Commune de la Gascogne Toulousaine pour rejoindre la communauté de commune du Grand Ouest Toulousain au 1er mai 2023. Le Grand Ouest Toulousain est un territoire dynamique situé à l'ouest de Toulouse, huit communes dont Fontenilles. Depuis juin 2025, il a évolué en communauté d'agglomération, renforçant son engagement en faveur du développement économique, social et environnemental. Ce territoire bénéficie d'une forte attractivité grâce à ses infrastructures modernes, ses espaces naturels préservés et son tissu associatif riche. Il met en avant des initiatives favorisant la mobilité durable, l'accès à la culture et le soutien aux jeunes, contribuant ainsi à une qualité de vie équilibrée et solidaire.



1. Fontenilles : Une commune idéalement située en Haute-Garonne



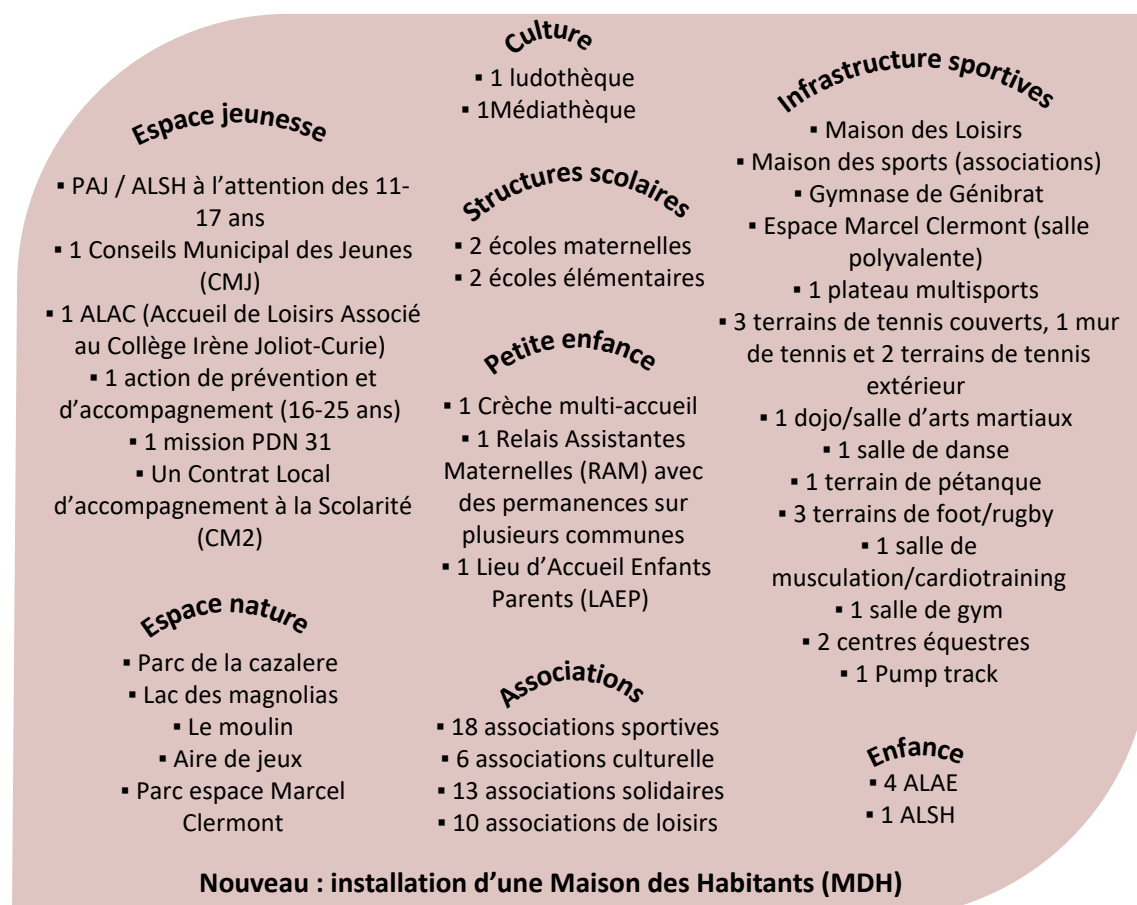
Fontenilles est une commune située dans la Haute Garonne, en région Occitanie. Elle dispose d'une superficie de 20,22km². Elle se situe à 21 km à vol d'oiseau de Toulouse, préfecture du département, à 15 km de Muret, sous-préfecture et 9 km de Plaisances-du-Touch, bureau centralisateur du canton de Plaisance-du-Touch dont dépend de la commune depuis 2015 pour les élections départementales. La commune fait en outre partie du bassin de la ville de Fonsorbes

2. Fontenilles : Une ville en pleine expansion sociale et économique

La typologie de la population a continué d'évoluer, renforçant la mixité sociale et culturelle. Pour répondre aux besoins des habitants, la ville de Fontenilles a su s'adapter et se moderniser. Elle dispose aujourd'hui de tout le personnel de santé, d'entreprises, d'artisans et de commerçants nécessaires pour satisfaire les attentes des Fontenillois. La commune est ainsi passée du statut de « petite commune résidentielle » à celui de ville dynamique et attractive. Depuis les années 1990, Fontenilles a connu une forte croissance démographique. La population est passée de 2 262 habitants à 5 869 habitants en 2025. La ville conserve une forte représentation de l'enfance, avec 24,8 % des habitants âgés de 0 à 14 ans. Ces données montrent que Fontenilles continue de se développer et d'attirer de nouveaux habitants grâce à son dynamisme économique et social. Fontenilles affiche un taux de chômage de 5,1 %, bien inférieur à la moyenne départementale de 9,9 %. La répartition des catégories socioprofessionnelles reste équilibrée, à l'exception du secteur agricole, qui demeure faiblement représenté. Selon l'INSEE, 29,7 % des habitants exercent des professions intellectuelles supérieures ou sont des cadres.

3. La vie locale : Éducation, sports, culture et nature au cœur de Fontenilles

Fontenilles bénéficie d'un tissu associatif dynamique et varié, qui, associé aux infrastructures municipales, offre une véritable opportunité pour concevoir des projets riches et diversifiés. Cette complémentarité permet de multiplier les initiatives et de proposer aux enfants et aux jeunes des animations variées, adaptées à leurs besoins et à leurs envies.



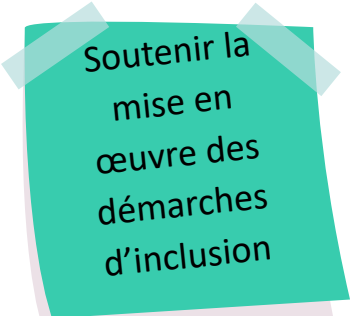
4. L'ancrage du PEDT dans la CTG

Le Projet Éducatif de Territoire (PEDT) s'inscrit pleinement dans la Convention Territoriale Globale (CTG), qui vise à structurer une offre éducative cohérente et à accompagner les familles dans différents domaines. La CTG fixe des objectifs partagés permettant de répondre aux besoins locaux, tels que la conciliation entre vie familiale et professionnelle, l'accompagnement parental, l'amélioration du cadre de vie et la structuration d'une offre éducative diversifiée.

Le PEDT, en complément de cette démarche, vise à :



Améliorer la
cohérence
éducative



Soutenir la
mise en
œuvre des
démarches
d'inclusion



Favoriser
l'ouverture
culturelle,
sportive et
artistique



Accompagner
la parentalité



Encourager la
socialisation, la
citoyenneté et le
"vivre
ensemble"

Ainsi, le PEDT s'inscrit directement dans les objectifs portés par la CTG, en favorisant une approche éducative inclusive et cohérente, pour répondre aux besoins des enfants, des jeunes et de leurs familles sur le territoire.

5. La coordination des services

Avec pour préoccupation majeure d'apporter une équité dans l'offre au service de tous les habitants, la Commune a structuré une coordination des services enfance et jeunesse, en gestion déléguée, qui tend à harmoniser les modes d'intervention et à permettre l'émergence de projets communs au bénéfice des enfants et des jeunes du territoire.

Le pilotage politique de la compétence est assuré par des élus les élus locaux.

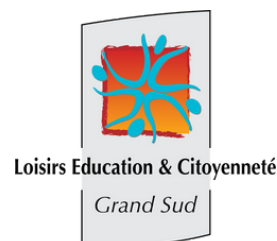
La Caisse d'Allocation Familiale de Haute Garonne participe au développement d'une offre de service globale à destination des familles sur différents secteurs d'activité : enfance, jeunesse, parentalité...

6. La gestion déléguée à LE&C Grand Sud.

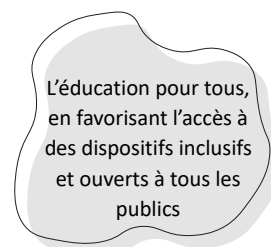
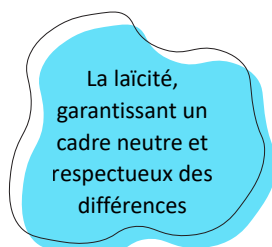
Depuis janvier 2021, la commune de Fontenilles délègue la gestion et l'animation du Point Accueil Jeunes à l'association Loisirs Éducation & Citoyenneté Grand Sud (LE&C Grand Sud), via une procédure de marché public. Cette collaboration permet d'offrir aux jeunes un cadre éducatif structuré, basé sur les valeurs de la laïcité, des valeurs républicaines, de l'humanisme et d'une éducation accessible à tous, en impliquant activement l'ensemble des acteurs de la communauté éducative.

Présentation de LE&C Grand Sud

LE&C Grand Sud est une fédération d'Éducation Populaire qui intervient dans plusieurs domaines essentiels : petite enfance, enfance, jeunesse, culture, formation et vacances adaptées. Implantée dans les régions du Grand Sud, elle joue un rôle majeur dans l'accompagnement éducatif et social des jeunes et des familles.



Son projet éducatif repose sur des valeurs fondamentales



Les axes transversaux du projet éducatif de LE&C Grand Sud :

Le développement durable : LE&C Grand Sud concrétise son engagement par des projets concrets en faveur de l'environnement et de la consommation responsable. L'éducation à l'écologie, la sensibilisation aux gestes écoresponsables et l'implication des jeunes dans des actions locales illustrent cette volonté de promouvoir un développement durable actif.

L'intergénérationnel : L'association agit auprès de toutes les générations, de la petite enfance aux seniors. Des projets de formation et des actions innovantes permettent de renforcer les liens intergénérationnels, notamment par des échanges entre jeunes et aînés, favorisant ainsi une transmission de savoirs et une solidarité sociale durable.

La diversité et l'ouverture culturelle : LE&C Grand Sud place au cœur de son projet éducatif la mixité des parcours, des origines et des cultures. En favorisant la rencontre et la compréhension mutuelle, il permet à chacun de se connaître et se reconnaître, en mettant en avant les éléments qui unissent plutôt que ceux qui différencient. L'accès à la culture sous toutes ses formes, ainsi que la sensibilisation aux enjeux de la diversité, sont des piliers essentiels du dispositif.

Grâce à ces axes transversaux et à ses valeurs fondatrices, LE&C Grand Sud s'engage à offrir une éducation globale et solidaire, où chaque jeune trouve sa place et bénéficie d'un accompagnement adapté à ses besoins. Cette approche renforce l'impact des actions menées au sein du Point Accueil Jeunes de Fontenilles, contribuant ainsi à la construction d'un cadre éducatif cohérent, participatif et respectueux des principes de l'Éducation Populaire.

Le PAJ : au plus proche des jeunes.

Le PAJ est une structure d'éducation populaire déclarée auprès de la Direction Départementale de la Cohésion Sociale. Il remplit les missions d'un service public jeunesse à vocation culturelle et éducative.

Commune	Fontenilles
Adresse	Avenue du 19 Mars 1962, 31470 Fontenilles
Téléphone	Éléonore : 07661651593 / Elena : 0767043286 / Morgane : 0761651614
Adresse mail	jeunesse-fontenilles@lecgs.org / dirjeunesse-fontenilles@lecgs.org
Type d'établissement	ALSH extra et périscolaire jeunesse
Organisateur	Loisirs, Education & Citoyenneté Grand Sud 7 rue Paul Mesplé, 31100 Toulouse 05.62.87.43.43
Autorité	Direction Départementale de la Cohésion Sociale (DDCS) 1 Place St-Etienne _ CS 38521 31685 Toulouse Cedex 6

1. Le fonctionnement

a) Les divers temps d'accueil

Le PAJ accueille les jeunes lors de divers dispositifs :



Tout au long de l'année

Le PAJ compte dans ses effectifs une **Educatrice Spécialisée**. Elle propose des accompagnements individualisés auprès des 16-25 ans (insertion socioprofessionnelle) et réalise des temps de prévention, par le biais par exemple de maraudes.

Deux membres de l'équipe sont labellisés Promeneur du Net CAF 31.

➤ Durant les périodes scolaire *

Le PAJ accueille les jeunes afin de réaliser des activités, des sorties, mener des projets et/ou propose des moments d'accueil libre :

Les mercredis de 13h à 18h

Les vendredis de 16h à 19h.

Les samedis de 14h à 19h.

Une soirée par mois de 19h à 00h

Le PAJ propose aux élèves de CM2 un Contrat Local d'Accompagnement à la Scolarité tous les mardis et jeudis de 16h20 à 18h20. Ce dispositif à deux grands axes : ateliers de méthodologie/préparation à l'entrée en 6ème et ouverture culturelle.

Le PAJ propose également des moments d'animation au collège tous les mardis, jeudis et vendredis de 12h25 à 14h15 (Accueil de Loisir Associé au Collège = ALAC)

Le PAJ accompagne le Conseil Municipal des Jeunes, qui se regroupe régulièrement le samedi de 10h à 12h et lors des événements communaux comme les commémorations, le téléthon, les réunions plénière...

➤ Durant les vacances scolaires *

Le PAJ accueille les jeunes afin de réaliser des activités, des sorties, mener des projets et/ou propose des moments d'accueil libre du lundi au vendredi de 14h à 19h.

Il organise une soirée par semaine de 19h à 00h (jour défini en fonction de l'activité choisie)

Il propose également au moins un séjour d'une semaine lors des vacances d'été.

A chaque période de vacances, une semaine d'actions pour rendre service à un tiers est proposé. Ces chantiers VVV (Ville Vie Vacances) permettent aux jeunes volontaires d'obtenir une bourse pour financer leurs projets de loisirs.

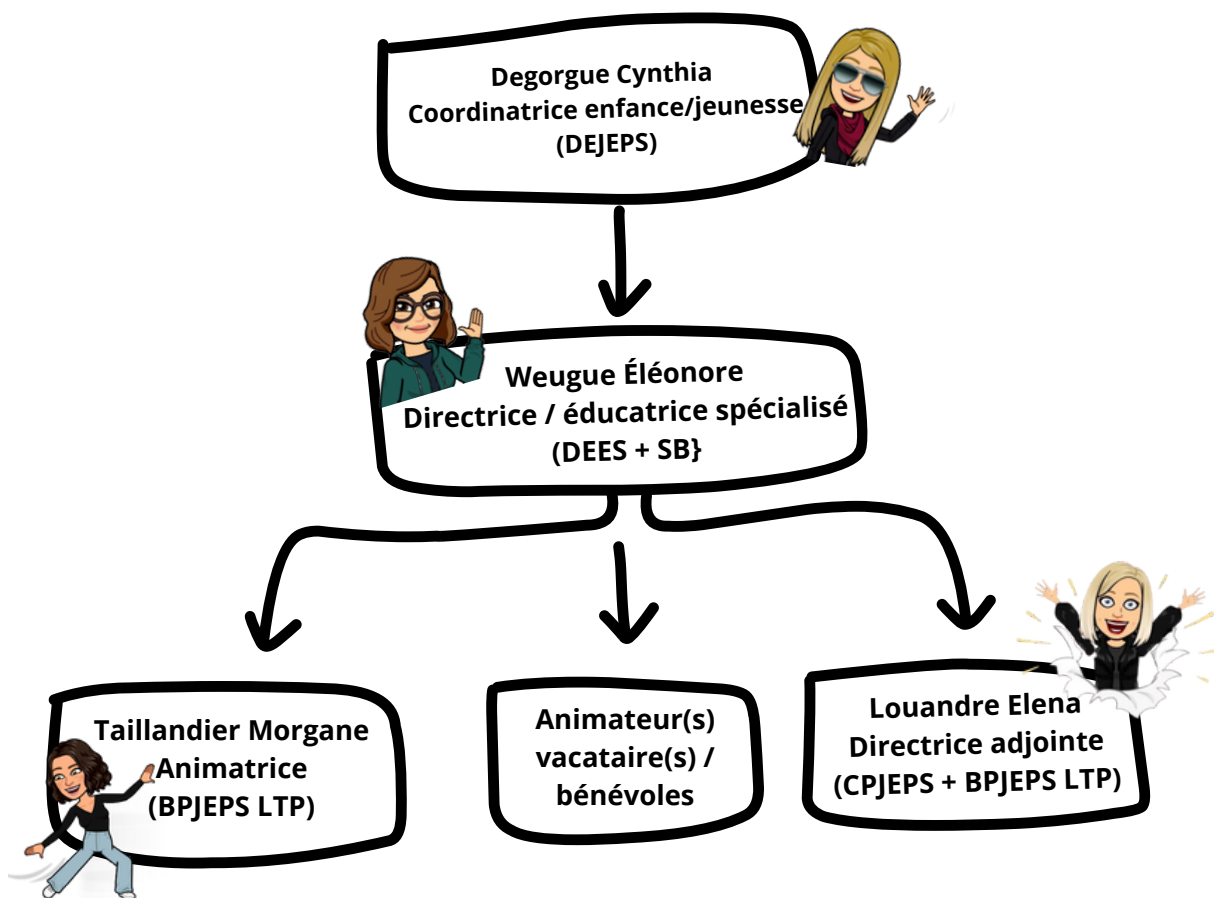
Une semaine lors de chaque période de vacance est dédiée au « Pass'ados », un stage permettant aux CM2 de rentrer dans l'adolescence en étant plus serein, de rencontrer l'équipe, de découvrir le local, le public, le fonctionnement, et devenir acteur de ses loisirs.

*** Ces horaires et jours d'accueils peuvent être modifié en fonction des projets menés par la structure et/ou par les jeunes.**

Afin de pouvoir participer aux divers dispositifs il faut :

- Avoir entre 11 et 25 ans ou être en CM2
- Avoir rempli le dossier d'inscription
- Être à jour de sa cotisation annuelle (10€)
- Avoir réalisée une rencontre parents / Équipe du PAJ
- Avoir signé le règlement interieur

b) Composition de l'équipe d'animation



2. Nos orientations éducatives.

Nos objectifs pédagogiques ont été réalisés en cohérence avec ceux du PEDT de la commune, du projet éducatif de LE&C GS et de la CTG.

a) Participer à l'éducation d'une jeunesse éco-citoyenne

Objectif général 1 : Favoriser l'adaptation du jeune à la vie en collectivité

Objectif opérationnel 1.1 : Accompagner le jeune à s'intégrer au sein de la structure, de la ville et de son environnement.

Objectif opérationnel 1.2 : Développer les valeurs de la citoyenneté

Objectif opérationnel 1.3 : Participer aux divers événements de la commune

Objectif opérationnel 1.4 : Initier les jeunes à devenir des écocitoyens

Moyens et actions :

Les projets portés par le PAJ revêtent une dimension collective ouverte à tous. Elles sont un support à l'apprentissage de la vie en collectivité et l'acceptation de l'autre au-delà de ses différences. Les temps de vie collective seront privilégiés à travers la mise en place de différentes activités :

➤ LES RDV MERCREDIS-SAMEDIS-VACANCES

Animations, sorties, séjours ... Accueil libre pour se poser, discuter, jouer, rigoler, écouter de la musique, faire des recherches, etc. Une équipe d'animation est là pour accompagner, gérer et animer le PAJ. Matériel à disposition : baby-foot, billard, jeux de société, musique, Ping Pong, fléchettes, matériel sportif variés...

➤ LES SOIREES

Animations en soirée : L'équipe d'animation s'appuie sur les souhaits des jeunes pour mettre en place des soirées à thème, souvent en repas partagé au PAJ : soirée Halloween, film, jeux de rôles, barbecue... ou des sorties : Bowling, lasergame, cinéma, karting, concert, karaoké...

➤ PROMENEURS DU NET

Une présence sur les réseaux sociaux pour assurer une veille sociale numérique, permettant d'échanger, de discuter, d'être conseillé, de s'informer, d'être accompagné, d'être soutenu....

➤ CMJ

Le Conseil municipal des jeunes est un espace d'expression qui favorise l'émergence de nouveaux projets et le moyen de montrer que la jeunesse est responsable...

➤ PARTICIPATION AUX ÉVÈNEMENTS COMMUNAUX

La participation à l'animation de la vie locale est privilégiée pour que les jeunes soient acteur dans leur commune. Le PAJ intervient régulièrement lors d'événements communaux (téléthon, octobre rose, dictée intergénérationnelle...)

Les animations proposées devront conduire les jeunes à connaître leur environnement et à identifier les ressources du territoire. Les rencontres avec les autres structures jeunesse du territoire et du réseau jeunesse de LE&C Grand Sud sont privilégiées.

Objectif général 2 : Favoriser le développement de l'autonomie chez les jeunes

Objectif opérationnel 2.1 : Inciter les jeunes à être acteur de leurs projets au sein de la structure

Objectif opérationnel 2.2 : Accompagner les jeunes dans leurs projets personnels et collectifs

Objectif opérationnel 2.3 : Permettre aux jeunes de s'autofinancer une partie de leurs loisirs

Moyens et actions :

➤ L'ACCOMPAGNEMENT

Projet collectif ou individuel, recherches de stages, découvertes métiers...

En direction des 16-25 ans qui ont besoin d'aide dans les démarches, que ce soit pour le logement, la formation, l'emploi, les études, les démarches administratives (CAF, Impôts...) ou toutes autres demandes. Sur RDV au PAJ avec l'éducatrice Spécialisée de l'équipe.

Le but étant d'amener les jeunes vers l'autonomie en les orientant vers les partenaires du territoire.

➤ LES CHANTIERS

À chaque période de vacances, une semaine d'actions pour rendre service. Proposés et encadrés par l'équipe d'animation, ces chantiers permettent aux jeunes volontaires de financer leurs projets de loisirs grâce à l'obtention d'une bourse loisirs.

b) Répondre aux besoins psychologiques et physiologiques du jeune, et renforcer la culture du travail partenarial autour du jeune et d'un projet de fonctionnement

Objectif général 1 : Développer le partenariat

Objectif opérationnel 1.1 : Connaitre, collaborer et agir en concertation avec les acteurs éducatifs du territoire

Objectif opérationnel 1.2 : Favoriser la coéducation en travaillant la parentalité

Objectif opérationnel 1.3 : Développer un tissu partenarial complet dans le cadre des accompagnements des jeunes âgés de 16 à 25 ans

Moyens et actions :

➤ ALAC

Accueil de Loisirs Associé au Collège Irène Joliot Curie.

Tous les mardis, jeudis, vendredis de 12h30 à 14h10, l'équipe du PAJ permet aux collégiens de partager, discuter, échanger, participer à des projets, découvrir et s'initier à de nouvelles activités.

➤ L'AXE PARENTALITÉ

La famille est le premier partenaire dans l'accompagnement du jeune. Une attention particulière est portée à la relation nouée avec les familles. Le lien de confiance créé permet une prise en charge du jeune facilitée. Une fois par an, nous organisons une soirée de rentrée Parents/Jeunes afin de commencer l'année de manière ludique et positive et d'impliquer les familles présentes dans les projets à venir du PAJ. Un projet de café des parents sera expérimenté durant l'année 25/26.

➤ ACCOMPAGNEMENT/PREVENTION 16-25 ANS

Dans le cadre des suivis individuels, des suivis collectifs et des actions de prévention, le PAJ a développé un répertoire partenarial important permettant de répondre au maximum de des demandes de jeunes. L'arrivée de Fontenilles dans le Grand Ouest Toulousain sera l'occasion d'étendre ce tissu partenarial en allant à la rencontre des nouveaux partenaires de ce territoire.

Objectif général 2 : Développer la connaissance culturelle, sportive et créative

Objectif opérationnel 2.1 : Permettre aux jeunes de participer à des événements culturel/sportif

Objectif opérationnel 2.2 : Pousser la curiosité des jeunes par la découverte de nouvelles pratiques

Objectif opérationnel 2.3 : Amener les jeunes vers les associations de la commune et du territoire

Objectif opérationnel 2.4 : Favoriser l'intégration des plus jeunes

Moyens et actions :

➤ PASS'ADOS

Des projets pour les CM2, dans un environnement sécurisant, avec des repères afin de permettre un passage à l'adolescence en douceur. Le « Pass'ados » c'est : un stage d'une semaine à chaque période de vacances scolaire. Ces stages permettent aux plus jeunes de rencontrer l'équipe, de découvrir le local, le public, le fonctionnement, et devenir acteur de leurs loisirs. La passerelle CM2 c'est également des actions communes avec les ALAE et l'ALSH sur des activités de vacances, du mercredi après midi ou du vendredi soir.

➤ CLAS

Contrat Local d'Accompagnement à la Scolarité en direction des CM2 des deux écoles de la commune.

Le CLAS c'est 2 séances de 2h le mardi et le jeudi de 16h20 à 18h20. On y aborde 2 grands axes : la méthodologie/l'accompagnement à l'entrée au collège et l'ouverture culturelle (théâtre cirque, numérique...). Un travail autour des émotions est mené tout au long de l'année notamment avec la venue d'une sophrologue diplômée toutes les 3 semaines.

Lorsque l'équipe programme des activités ou sortie, la priorité dans la recherches des partenaires et intervenants se fait au plus près du territoire. Ainsi, les jeunes découvrent l'offre associative locales afin qu'ils y adhèrent personnellement par la suite.

c) Principe d'égalité et de neutralité : garantir un accès égal à des accueils de qualité

Objectif général 1 : Garantir l'égalité des chances

Objectif opérationnel 1.2 : Aller à la rencontre des jeunes éloignés de l'offre proposée

Objectif opérationnel 1.3 : Permettre l'égalité dans l'accès aux loisirs, à la culture, aux sports et aux savoirs en favorisant la mixité sociale dans une démarche de laïcité

Objectif général 2 : Agir dans une dynamique d'inclusion

Objectif opérationnel 2.1 : Adapter les activités et les espaces afin de pouvoir accueillir tous les publics

Objectif Opérationnel 2.2 : Développer les notions de tolérance et d'acceptation auprès de tous les jeunes

➤ MARAUDE

Le cadre des actions de préventions, des maraudes sont effectuées sur la commune. Le principe d'aller vers les jeunes est le moyen pour s'adresser à tous les jeunes du territoire. Ces temps permettent à l'équipe de rencontrer des jeunes qui ne fréquentent pas le PAJ, de rester en lien avec eux et en veille sur leurs besoins, de les sensibiliser aux actions que l'on mène.

➤ PROJET INCLUSION

Le Point Accueil Jeunes agit dans une dynamique d'inclusion forte, soutenue par LE&CGS et notamment la chargée de mission inclusion. Un projet répondant à un besoin a déjà été mené en 2023. En effet le PAJ a fait l'acquisition d'un fauteuil œuf appelée « bulle sensorielle ». Ce mobilier spécifique permet aux jeunes ressentant le besoin de s'isoler de trouver un espace sécurisant et apaisant. Nous continuerons d'agir dans ce sens, notamment au travers du Temps Libre Prévention Jeunesse 25/26 afin de permettre à tous les publics d'avoir accès à nos actions.

➤ DE MANIERE GENERALE...

Les programmes d'activité seront co-construits avec les jeunes. Ils sont associés à leur réalisation et à l'organisation des projets, dans un souci d'apprentissage de l'autonomie et d'implication dans la vie de la structure. La posture de l'équipe encadrant devra permettre l'expression de tous et le non jugement. Les animateurs seront en ce sens vigilant à prendre en compte l'état émotionnel et les besoins des jeunes. Il est essentiel que l'équipe d'animation promeuve les valeurs de la laïcité auprès des du public. La structure est ouverte à tous les jeunes. En ce sens elle a vocation à travailler sur l'acceptation et le respect des différences. Qu'elles soient physiques, culturelles, géographiques, sociales La démarche de coopération au sein des groupes est encouragée de manière à produire des normes communes et faciliter la compréhension et la connaissance de l'autre. Une vigilance est apportée dans chaque animation, pour prendre en compte les capacités de chaque jeune. L'aménagement de nos lieux d'accueil devra donner la possibilité de satisfaire à ses besoins, se reposer, se retrouver entre pair, s'impliquer dans un projet ou une action collective...

Évaluation

1. Une évaluation progressive

a) La relation avec les collectivités

LE&CGS s'est engagé à animer 2 à 3 comités de pilotages annuels pour dresser et partager l'évaluation de l'ensemble des actions portées par le PAJ. Cela permet de croiser les regards des différents partenaires afin de viser la cohérence éducative des actions déployées par le PAJ. Ces comités de pilotage permettent de rassembler les élus communaux, les élus intercommunaux, les techniciens du GOT, les Chargés de Coopération Territoriale concernés, la CAF 31, la coordinatrice enfance jeunesse de la commune et les représentants de LE&C GS (Agent de Développement Territorial, Chargé de Mission Jeunesse, Directeur Général).

b) L'évaluation par dispositif

Le PAJ et LE&C GS procède aussi à une évaluation par dispositif et/ou par projet :

- ✓ Contrat Local d'Accompagnement à la Scolarité
- ✓ Accueil de Loisirs Associé au Collège
- ✓ Mission Promeneur du Net 31
- ✓ Conseil Municipal des Jeunes
- ✓ Mission de Prévention et d'accompagnement (PS Jeunes avec la CAF 31)
- ✓ Projet temps Prévention Jeunesse
- ✓ Autres projets spécifiques soutenus par la CAF 31

2. Les critères d'évaluation

a) L'évaluation quantitative

Au-delà du simple nombre de jeune touché par les actions l'évaluation quantitative doit permettre d'étayer et d'approfondir l'évaluation qualitative :

- ✓ Nombre de jeunes impliqués
- ✓ Moyennes ou taux de fréquentation
- ✓ Mixité de genre
- ✓ Mixité d'âge
- ✓ Mixité sociale (repère Quotient Familial CAF)

b) L'évaluation qualitative

Elle permet de mieux identifier la réussite ou le déroulement de chaque projet / action.

- | | | |
|---|---|---|
| ✓ Déroulement du projet / action | Perspectives à envisager | ✓ |
| ✓ Difficultés rencontrées mais solutionnées | Effets induits Relation avec les familles | ✓ |
| ✓ Difficultés rencontrées mais non solutionnées | Satisfaction des familles | ✓ |
| ✓ Implication active des jeunes | Relation avec les partenaires locaux | ✓ |
| ✓ Prise d'initiative | Satisfaction des partenaires locaux | ✓ |
| ✓ Participation et expression | Relation avec les partenaires institutionnels | ✓ |
| ✓ Satisfaction des jeunes | Satisfaction des partenaires institutionnels | ✓ |



Loisirs Education & Citoyenneté

Grand Sud

Siège interrégional :

7, rue Paul Mesplé • 31100 TOULOUSE
Tél. : 05 62 87 43 43 • Télécopie : 05 62 87 43 44
www.lecgs.org • contact@lecgs.org

